

*Communiqué du 28 mai 2020*

***Lancement du Ségur de la Santé par Olivier Véran ;***

***L'ADMD demande de mieux accompagner la fin de vie en France !***

Lundi 25 mai 2020, Edouard Philippe et Olivier Véran annonçaient une concertation nationale sur le système de santé français. Les termes choisis par le Gouvernement sont forts : transformation des métiers, adoption d'une nouvelle politique d'investissement et de financements, etc.

Cette concertation ne doit pas ignorer une nouvelle fois les questions liées à la fin de vie, essentielles pour les Français. « La transformation des métiers », voulue par le ministre des solidarités et de la santé, pourrait être l'occasion pour la France de renforcer l'accès aux soins palliatifs, qui sont notoirement insuffisants dans notre pays, et de former davantage le personnel soignant à la prise en charge de la fin de vie.

Sur les soins palliatifs d'abord, le plan national des soins palliatifs qui s'est achevé en 2018 n'a pas permis de combler le retard de la France. Pour Jean-Luc Romero-Michel, président de l'ADMD : « Les souffrances sont là. Pourtant, l'hôpital public semble ignorer la médecine palliative. Une meilleure prise en compte des soins palliatifs dans l'accompagnement des patients en fin de vie ne peut se faire qu'en repensant l'organisation de notre système de santé. Saisissons cette occasion pour former davantage le personnel médical aux soins palliatifs et pour augmenter les budgets des unités de soins palliatifs ! »

Depuis 1999, la loi garantit un accès universel aux soins palliatifs. Pourtant, sur le terrain, la réalité est toute autre. Des disparités fortes persistent entre les territoires ; l'Île de France concentrant à elle seule 40% des unités de soins palliatifs en France. Alors qu'elle était ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn avait proposé de lancer un nouveau plan ; mais aucune mesure n'a depuis été adoptée en ce sens...

Par ailleurs, cette concertation qui devrait accorder un chapitre important à la formation ne doit pas manquer de traiter la place accordée aux questions éthiques dans les programmes de médecine. Trop souvent perçue comme un échec thérapeutique, la mort devrait être vue au contraire pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un événement naturel. Bien des fois, les médecins exposent leurs patients à de l'acharnement thérapeutique, alors que les souffrances sont nombreuses et la mort, inévitable.

Jean-Luc Romero-Michel ajoute : « Nous devons tirer un enseignement de la crise sanitaire actuelle qui démontre combien la loi de 2016 sur la fin de vie est inefficace. Puisque la loi Claeys-Leonetti ne peut pas garantir de meilleur accès aux soins palliatifs, la prise en compte effective des directives anticipées, le respect de la volonté des patients en fin de vie et le rôle de la personne de confiance, il nous faut alors repenser cette loi de toute urgence ! »

***Contacts presse***

***Philippe Lohéac, délégué général : +33 (0)1 48 00 04 16***